

Le bulletin Février 2021



Conseil d'Administration ouvert

Samedi 27 février
à la MPP - 20, rue du sauvage

De 14h00 à 16h00

Bonjour à toutes et tous,

Victoire : un jeune reconnu mineur en appel à Bordeaux

C'est une importante victoire : le Tribunal d'appel de Bordeaux a confirmé le 10/02/21 la minorité de Daouda C.

Face à une présidente de Conseil Départemental de la Charente qui ose prétendre que nous ne défendons que des adultes de 20, 25 ou 30 ans (à écouter ici : <http://www.aadmie.org/observatoires/observatoire-du-cd-et-de-lase/>) la Justice confirme que Daouda a été déclaré majeur alors qu'il n'avait que 15 ans.

Daouda a vécu plus de 2 ans en Charente, suivi des études (Bac Pro) grâce à la solidarité organisée autour de lui.

D'autres jugements vont suivre (8 jeunes à Bordeaux cette semaine - détailler) dont nous espérons que la plupart confirmeront celui de Daouda. Nous ne manquerons pas d'interpeler Jérôme Sourisseau, le nouveau président du CD : une demande de rencontre a été déposée.

Appel à nous renforcer

Nos différentes équipes et commissions fonctionnent bien mais deux doivent être renforcées :

- **Chez Antoine**

Un membre de l'AADMIE, Antoine, nous prête depuis des années un appartement à Angoulême. Ce logement est connu sous le nom de celui à qui il appartient et nous permet de loger plusieurs jeunes. pour des périodes de 15 jours en général. C'est extrêmement appréciable mais cela demande un suivi des jeunes (ouverture du local, entretien du linge, supervision...). L'équipe a été trop sollicitée ces derniers temps : il faut l'étoffer.

Vous pouvez vous signaler et obtenir tous les détails en téléphonant au numéro de l'AADMIE (07.51.20.93.05)

Hébergeants

Nous avons besoin d'hébergeant.e.s : soit pour de la longue durée, soit ponctuellement pour quelques jours seulement. Les besoins sont particulièrement importants pour les ouikendes et les vacances scolaires. Pour vous signaler et/ou obtenir tout renseignement, hebergement@aadmie.org.

Rencontre avec l'AFU 16 (115 Charente)

Un compte rendu complet sera prochainement publié sur le site.

En résumé, l'AADMIE était représentée par Geneviève et Sylvie S et la rencontre a été très positive. Nous avons eu face à nous des professionnelles ouvertes et impliquées avec lesquelles nous comptons bien maintenir le lien.

- leur permettre de téléphoner au pays (10 minutes par mois),
- laver du linge,
- fournir des produits d'hygiène,
- aider les jeunes majeurs pour toutes les démarches administratives,
- donner des tickets de bus quand ils sont orientés par le 115.

Rencontre avec l'Éclaircie

Une rencontre a eu lieu vendredi 29 février dans leurs locaux. Nous étions représentés par Annie, Geneviève et Sylvie D. L'Éclaircie accueille jusqu'à 100 personnes par jour.

Pour les jeunes MIE, ils peuvent :

- faire leur domiciliation et servir de boîte postale,
- proposer des repas (en particulier le WE) et des douches,

RESF « classique »

La vocation première de notre association est d'intervenir aux côtés des MIE. Nous sommes néanmoins partie prenante du Réseau Éducation Sans Frontière et l'histoire nous rattrape.

Deux cas : celui d'un père de famille Arménien menacé d'expulsion et celui d'une mère sénégalaise.

L'expulsion du squatt de Bordeaux a amené des familles à Angoulême.

Une information sera faite le 27 février lors du CA ouvert.

De tout un peu

- **Distributions alimentaires.**

On continue les distributions alimentaires au local, deux jours par semaine : le mercredi après-midi et le vendredi (juste les colis alimentaires pour les internes).

- **Deux sorties ASE.**

Nous ne savons pas tout ce qui se passe derrière les larges murs de l'ASE mais nous n'ignorons pas tout non plus. Ainsi, nous avons été averti.e.s de la remise à la rue de deux MIE originaires du Bangladesh. Ils ont erré quelques temps, notamment du côté de la gare d'Angoulême mais il nous a été malheureusement impossible de les secourir faute de pouvoir les contacter. Nous pensons qu'ils sont maintenant sur Paris ou en train d'essayer de traverser la Manche.

- **Loi Sécurité globale.**

On lâche rien ! Votée par l'Assemblée, elle sera soumise au Sénat mi-mars. Nous serons naturellement présent.e.s aux prochains rassemblements organisés à Angoulême contre cette loi liberticide.

- **Rencontre avec l'opposition au Conseil Départemental.**

Il faut profiter de la période électorale : outre M Sourisseau, nous avons sollicité le groupe d'opposition.

Le CA : Sylvie Delaruelle, Karen Dubois, Geneviève Noël, Valérie Nouviale, Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Alain Varlet, Annie Vincent